

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

AMENDEMENT

N ° 437

présenté par

M. Le Fur, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Boucard, M. Jean-Claude Bouchet,
Mme Corneloup, Mme Dalloz, M. Kamardine, M. Masson, M. Nury, M. Pauget, M. Perrut,
Mme Poletti, M. Quentin, M. Ramadier et M. Straumann

ARTICLE 40

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.